

PROGRAMME ;

14H : Allocution de bienvenue

14H15 – 14H30 : Rapport introductif, **Monsieur Berlioz**, Avocat Général Honoraire près la Cour d'Appel de Chambéry, Maître de Conférence associé à la Faculté de Droit - Université de Savoie, Modérateur

I. Médecin, prison, expertise et soins

14h30 – 14H45 : Abolition et altération du discernement ; dangerosité psychiatrique et criminologique, par **Monsieur le Docteur Blachère**, expert psychiatre près la Cour d'Appel de Chambéry

14h45 – 15H00 : Soins psychiatriques en prison, par **Monsieur Gonon**, infirmier psychiatrique au centre pénitentiaire d'Aiton et le **Docteur De Goer**, médecin à l'Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires au centre pénitentiaire d'Aiton.

II. Les intervenants en milieu pénitentiaire

15H00 – 15H15 : L'administration pénitentiaire, par **Madame Bruchon**, du département sécurité-détention, référente prévention suicide de l'administration interrégionale pénitentiaire Rhône-Alpes.

15H15 – 15H30 : Les acteurs professionnels en prison, **Madame Petit**, du Service Pénitentiaire d'Insertion Professionnelle, assistante sociale à la Maison d'arrêt de Chambéry et **Monsieur Jaquet**, enseignant spécialisé, 18 ans à la Maison d'arrêt de Chambéry.

15H30 – 15H45 : La parole du G.A.P., par **Madame Ravier**

15H45 – 16H15 : Débat

16H15 – 16H30 : Pause

III. Les magistrats « en prison »

16H30 – 16H45 : Le traitement judiciaire de la folie, le point de vue du siège, par **Madame Crutchet**, Vice-Président chargé de l'application des peines au Tribunal de Grande Instance d'Albertville

16H45 – 17H00 : Le traitement judiciaire de la folie, le point de vue du Ministère public, par **Monsieur Fillion**, Substitut du Procureur de la République d'Annecy, et **Monsieur Touret de Coucy**, Vice-Procureur de la République d'Albertville.

IV. La parole de l'avocat

17H00 – 17H15 : Le point de vue de l'avocat, aux côtés de l'auteur, aux côtés de la victime, par **Maître Visier-Philippe**, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Chambéry.

V. Droits de l'Homme et libertés publiques

17h15 – 17H30 : Réflexion à partir de la jurisprudence de la CEDH, par **Mademoiselle Faure**, étudiante de l'Institut d'Etudes Judiciaires, et **Mademoiselle Montoya**, étudiante du Master 2 Métiers du Droit et de la Justice.

17H30 – 18H00 : Débat

A partir de 18H00 : Cocktail offert aux intervenants par l'association M2DJ du Master 2 Métiers du Droit et de la Justice

Plan d'accès :



Amphithéâtre Decottignies
Université de Savoie
27, rue Marcoz – 73000 CHAMBERY



UNIVERSITE
CHAMBERY DE
ANNEY SAVOIE



*Les étudiants du Master 2 Métiers du Droit et de la Justice,
et de l'Institut d'Etudes Judiciaires et l'association du Master M2DJ,
vous invitent à une table ronde sur*

Prison et Psychiatrie

Vendredi 26 mars 2010

De 14h à 18h
Amphithéâtre Decottignies

Entrée libre

Le Groupe Action Prison est composé par Emmaüs, le Génépi, le Granier, le Pélican, les Verneys, la Ligue des Droits de l'Homme, le Secours Catholique, le Syndicat des Avocats de France, le Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Syndicat de la Magistrature, l'Ordre des avocats du Barreau d'Albertville, et l'Ordre des avocats du Barreau de Chambéry.

*Avec la participation du **Groupe Action Prison (G.A.P.)**
et de l'**Ordre des Avocats du Barreau de Chambéry***